

Venezuela : un tribunal a demandé à INTERPOL l'arrestation de Manuel Rosales

24-04-2009

Les autorités du Venezuela ont remis à la Police Internationale (INTERPOL) un ordre de capture contre le maire de Maracaibo, Manuel Rosales. Le fonctionnaire est accusé de corruption. Il ne s'est pas présenté à déclarer et s'est réfugié au Pérou.

Le directeur général du Corps de Recherches Scientifiques, Pénales et Criminalistiques du Venezuela (CICPC), Wilmer Flores, a confirmé cet après-midi en conférence de presse que Rosales "a une alerte internationale avec une diffusion rouge".

Ce mercredi, la juge de l'affaire, Reina Morandy Mijares, a approuvé une mesure de privation de liberté contre le maire. Elle a signalé que Rosales "a démontré ne pas posséder de volonté de se soumettre au processus suivi à son contre".

Manuel Rosales est jugé au Venezuela de délit d'enrichissement illicite et de malversation de fonds publics. Le Ministère public l'accuse d'avoir obtenu 147 mille bolivars (autour de 68 mille dollars) de manière illicite durant sa gestion comme gouverneur de l'état occidental de Zulia, entre 2002 et 2004.

Le fonctionnaire devait se présenter à déclarer le lundi 20 avril à la deuxième citation pour les imputations. A cette date Rosales était à Lima, au Pérou, où il a sollicité ce mardi l'asile politique, pour considérer qu'il y a une persécution à son encontre. Le ministre du Pouvoir Populaire pour les Relations Intérieures et la Justice du Venezuela, Tareck Aissami, a expliqué ce mardi que Roales est jugé de délits dans le cadre de la Loi contre la Corruption, et il a signalé que cela n'a rien à voir avec une persécution politique.

Agence Pulsar, 23 avril 2009.

<http://agenciapulsar.org/nota.php?id=14884>

Traduit par <http://amerikenlutte.free.fr>